

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal :

- Décide d'appliquer pour l'année scolaire 2019/2020, les tarifs des repas pris au restaurant scolaire proposés dans la délibération (à l'unanimité),
- Décide d'appliquer pour l'année scolaire 2019/2020, les tarifs de l'accueil périscolaire proposés dans la délibération (à l'unanimité),
- Décide d'appliquer pour l'année 2020, les tarifs (salles, travaux de busage...) proposés dans la délibération (à l'unanimité). Tous ces tarifs sont consultables en Mairie et sur le site internet.
- Valide le versement de la prime de fin d'année 2019 au personnel territorial (à l'unanimité),
- Approuve le principe de reversement d'une fraction (60%) de la croissance cumulée depuis 2017 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue par la Commune sur les zones d'activité économique (ZAE) au profit de la Communauté (à l'unanimité),
- Approuve le principe de reversement de 100% de la taxe d'aménagement (TA) perçue par la Commune en provenance des constructions localisées sur les zones d'activités communautaires de son territoire pour les permis délivrés après le 1er janvier 2019, au profit de la Communauté (à l'unanimité),
- Approuve la convention de reversement de fiscalité au titre du pacte financier et fiscal (à l'unanimité),
- Approuve la convention de mise à disposition d'un logiciel de fiscalité (à l'unanimité),
- Emet un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de Lamballe Terre & Mer,
- Valide la décision modificative du budget général de l'exercice 2019 en section d'investissement,
- Accepte le don de l'Association « Les Compagnons de Saint-Jacques » d'un montant de 42 040 € correspondant aux travaux de rénovation (maçonnerie et électricité) de la Chapelle Saint-Jacques et remercie le conseil d'administration (à l'unanimité),
- Valide l'avenant n°1 concernant l'extension de la salle annexe - MAPA – CRLB LE BORGNE, plus-value fourniture et pose de faïence et d'un tapis d'entrée (à l'unanimité),
- Valide l'avenant n°1 concernant l'extension de la salle annexe - BIDAULT Menuiserie – lot n°5 – menuiseries intérieures, plus-value fourniture et pose d'un plan de travail (Vote : 1 abstention Alain JEGU),
- Prend acte de la présentation des délégations au Maire.